

n° 2872 da u 16 à u 22 di ghjennaghju di u 2025

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

59^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Ambiente

Crise en vue pour la mobilisation mondiale contre le réchauffement climatique

p.6-7

Discours de François Bayrou

Le processus continue !

Le discours de politique générale de François Bayrou en tant que Premier ministre était très attendu, particulièrement le message qu'il a choisi de porter sur l'avenir de la Corse. Mardi 14 janvier, devant l'Assemblée nationale, son propos a été clair et net. Le processus de Beauvau continue vers une réforme de la Constitution inspirée des « écritures constitutionnelles » de l'accord signé en mars dernier. Da leghje p3.

Violenza, a chjama di Femu a Corsica

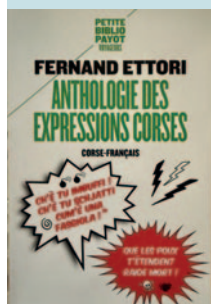
p.4

Vulemu campà è travaglià in pace



« Anthologie des expression corses »

Ricchezze di a nostra lingua!



ARRITTI apre quì una nova rubrichella da ramentà qualchi tesoru di a nostra lingua cù l'Antulugia di e spressioni corse di Farrandu Ettore.

Farrandu Ettore era un sturianu corsu natu in Bastia in u 1919, sparitu in u 2001. Difensore di a lingua, di l'università, è di a Pàtria corsa, Farrandu Ettore hà scrittu frà altru sta raccolta di spressioni chì conta a ricchezza di a lingua è di a cultura corsa. Da e piante à l'animali, l'omi, i so difetti, a morte, l'inghjulie, sin'à a pulitica, l'elezzioni o a religione, sse spressioni nate da stalvatoghji di a nostra stòria, sò testimonni d'identità. Ci impàranu assai nant'à ciò chè no simu è omu si deve di tramandale.



Ùn cunnosci più a filetta

Si dice di certi corsi emigrati chì vòltanu ind'è l'isula, fendu nice d'ignurà ciò ch'elli cunniscianu bè nanzu di parte à spalluzzerà.

Farrandu Ettore ci impara chì sta manera di macagnà sta scurdanza di u paese nativu hè nata in Castagniccia induve a filetta hè a vegetazione naturale a più sparsa sott'à i castagni, principale è quasi unica risorza di a regione.

Dice u sturianu bastiacciu chì sta spressione ùn hà micca guadantu u pumonte. A forma maschile, *u filettu*, mantenuta in u pumonte, da u latinu *filictum* vole dì, etimologicamente « locu induv'ella punta a filetta » (*felce*, di u latinu *filex*, *icis*), ma hè passata dapertuttu in Corsica, in u sensu di filetta. Sta forma femminile, *filetta*, hè usitata in u restu di a Corsica. *Felce* si scontra solu in a tupunimìa, spieca torna Farrandu Ettore.

Oghje hè una spressione assai cunnisciuta dapertuttu in Corsica, diventata una stampa identitaria. ■

Ùn mancate nunda :

abonnez-vous !



Zitelli marturiati

A prima audienza generale di l'annata di u Papa l'8 di ghjennaghju, s'hè fatta nant'à a spluttazione è a maltrattanza contr'à i zitelli. Francescu hà dinunziatu a sorte di i zitelli spluttati, feriti, umiliati da e guerre, u travagliu è l'abusi dapertuttu in u mondu. Di nuvembre scorsu, u Papa hà stituitu u 20 di nuvembre una Ghjurnata mundiale pè i zitelli, cù un cumitatu d'organisations di sta ghjurnata sott'à a rispunsabilità di u padre franciscanu Enzo Fortunato. Sta nova presa di parulla oghje palesa torna quantu u problema hè pisu in u mondu. A ghjesgia stessa hè stata inditata. In 2019, Francescu hà messu in ballu scontri nant'à l'abusi di u cleru ch'anu cunduttu à a creazione di a CIASE, Cummissione Indipendente nant'à l'Abusi Sessuali ind'è a ghjesgia. Hà resu u so raportu in 2021 chì dice ch'ellu ci sò omancu 216.000 vittime di violenze sessuale da membri di u cleru da u 1950 à u 2020. 330.000 s'omu conta l'abusi di i làichi travagliendu cù a ghjesgia. Oghje, a ghjesgia s'impegna à riparà tutte ste suffrenze. È Francescu cuntinueghja à dinunzià u male fattu à i cinnini dapertuttu in u mondu. « *U sèculu chì arreca l'intelligenza artificiale è imagina esistenze multiplanetarie ùn hà ancu presu a misura di u fragellu di a zitellina umiliata, spluttata, murtalmente ferita* » dice u Papa. Hà annunziatu una conferenza cunsacrata à i diritti di i zitelli u 3 di ferraghju pròssimu, chjamata « *Tenimuli caru, prutegemuli* » per luttà contr'à tutte e maltrattanze. Culpiti da a fame è a misèria, fragellati da e guerre, è statistiche di sta suffrenza sò tremende. L'ONG *Save The Children* dice chì 473 milioni di zitelli crèscenu oghje in zone di guerra. « *I discipuli di Ghjesù Cristu ùn duverianu mai permette chì i zitelli sianu trasandati o maltrattati, privati di i so dritti, è ch'elli ùn sianu micca amati è prutetti... i Cristiani anu u dovere di prevene seriosamente è di cundannà di manera ferma a violenza o l'abusi contr'à i zitelli* » hà dettu torna Papa Francescu. Hè un crimine contr'à e nostre sucetà d'un fa nunda per cambià sta sorte mischina. « *Un zitellu ch'ùn surride micca è ch'ùn sunnieghja micca ùn puderà cunnosce è sparghje i so talenti* » dice torna u Papa chì dinunzia « *un ecunomia ch'ùn rispetta micca a vita* » è « *brusgia a nostra più grande riserva di speranza è d'amore* ».

Secondu à l'Unicef 160 milioni di zitelli in u mondu sò custretti à travaglià dice torna u Papa. A so presa di parulla deve impenserisce tutte e stituzioni, aurupee, nazionale o regionale. Perchè palesa una situazione insuppurtèvule di martorii cutidiani. A dice l'Unicef torna, trè zitelli nant'à quattu sò vittime di maltrattanza in u mondu. In Francia sò 200 ogni ghjornu. « *Un sciffu alarmante chì ùn traduce micca tutta a realtà di a situazione* » dice torna l'Unicef. 300 milioni di zitellucci da 2 à 4 anni subiscenu regularmente violenze fisiche è psicologiche. Più di 40.000 zitelli di menu di 18 anni sò assassinati ogni annu. 120 milioni di zitelle è di donne di menu di 20 anni sò vittime d'agressione sessuale. Una donna nant'à cinque, è un omu nant'à 13 dicenu avè suffertu di violenza sessuale in a so zitellina...

In Francia, omancu 160.000 zitelli subiscenu violenze sessuale ogni annu...

Ci sò troppu, troppu fatti cutidiani è crudelli contr'à i zitelli. È a Corsica ùn hè micca risparmiata. Sè v'avete un dūbbitu di maltrattanza nant'à un zitellu, chjamate in fūria u 119. ■ Fabiana Giovannini.



Discours de François Bayrou

Le processus continue !

Le discours de politique générale de François Bayrou en tant que Premier ministre était très attendu,

particulièrement le message qu'il a choisi de porter sur l'avenir de la Corse. Mardi 14 janvier, devant l'Assemblée Nationale, son propos a été clair et net. Le processus de Beauvau continue vers une réforme de la Constitution inspirée des « écritures constitutionnelles » de l'accord signé en mars dernier.

« **A**voir confiance dans la responsabilité des collectivités, c'est aussi pour certaines tenir compte de leurs spécificités. C'est le cas qui me tient à cœur pour la Corse, et c'est le cas que nous allons explorer et travailler pour les collectivités d'Outremer. Un calendrier a été fixé conformément aux orientations du Président de la République pour la Corse, pour aboutir à une évolution constitutionnelle fin 2025. Ce calendrier sera respecté. »

Le verbatim de l'extrait consacré à la Corse du discours de politique générale de François Bayrou est positif: confirmation du calendrier de la réforme constitutionnelle (fin 2025), mise en avant d'un principe de différenciation des collectivités (« tenir compte de leurs spécificités »), et une sollicitude personnelle en faveur de la Corse, « le cas qui me tient à cœur ».

Certes le mot « autonomie » n'est pas prononcé, et une référence explicite au contenu des accords de Beauvau aurait été bienvenue. Cependant, la plus-value par rapport au discours de Michel Barnier, il y a trois mois et demi, est très sensible. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer les deux déclarations.

Michel Barnier avait dit: « Nous respecterons les compétences des collectivités locales et regarderons les possibilités de les renforcer. C'est dans cet esprit en particulier que la ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation reprendra le dialogue avec les élus et les responsables socio-économiques de la Collectivité de Corse. »

Entre « la reprise d'un dialogue », mélangeant « élus et responsables socio-économiques de la Collectivité de Corse », comme l'avancé Michel Barnier, et la confirmation « d'une évolution constitutionnelle fin 2025 », c'est-à-dire dans l'année en cours, le niveau d'engagement est bien supérieur. François Bayrou apporte donc un élan nouveau.

Cela ne va pas renverser les obstacles que l'on connaît par enchantement. Le gouver-

nement de François Bayrou passera-t-il le printemps 2025 ? Le facteur de blocage que représente le Sénat pourra-t-il être bousculé ? L'Assemblée nationale, éclatée comme jamais, pourra-t-elle trouver un point d'équilibre suffisamment majoritaire pour valider la réforme constitutionnelle et emporter 60% des suffrages lors d'un Congrès à Versailles ?

Mais, quelles que soient les incertitudes, l'espoir demeure d'aller de l'avant et d'ouvrir la route vers l'autonomie de la Corse, ce que la dissolution de juillet l'an dernier avait suspendu. Le processus institutionnel pour l'avenir de la Corse, que le gouvernement Barnier avait accepté sans vraiment le soutenir, obtient désormais acceptation et soutien de la part du gouvernement, en conformité avec la position confirmée par Emmanuel Macron qui reste un élément crucial du processus puisqu'il revient au président de la République d'engager la réforme de la Constitution.

Un autre signal intéressant est la composition du gouvernement à ce sujet. Le « Monsieur Corse » du gouvernement Bayrou, François Rebsamen, a déjà été un acteur important du dossier corse sous Lionel Jospin, lors du processus de Matignon, et il avait alors activé ses relais, notamment dans la franc-maçonnerie, pour faciliter le dialogue entre l'État et la Corse. Autre élément favorable, l'entrée de Laurent Marcangeli au Conseil des ministres: il va y porter le message des engagements actés lors du processus de Beauvau. Et en Corse, l'Assemblée de Corse, très largement favorable à l'autonomie, représente une volonté forte incarnée par Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif.

Sans s'illusionner trop, car les incertitudes restent nombreuses et fortes, l'espoir est renforcé d'arriver, durant l'actuelle mandature de l'Assemblée de Corse, à l'objectif politique que les nationalistes s'étaient fixé: l'autonomie de la Corse. ■



La fin du narco-traffic signée Darmanin ?

Dimanche 12 janvier 2025 Gérald Darmanin, fraîchement nommé garde des Sceaux, annonce la création d'une prison à haute sécurité, destinée aux grands trafiquants de drogue sévissant dans le pays. Cette prison, totalement isolée, devrait voir le jour durant l'été et aurait pour but d'accueillir « les 100 plus grands noms du narcotrafic ».

Depuis sa nomination à la tête du ministère de la justice, Gérald Darmanin multiplie les annonces sur la lutte contre le narcotrafic. Il regrette notamment la hausse des menaces et la corruption établie dans le service pénitentiaire ajoutant que les agents étaient sous « une menace constante ». Cette prison spéciale pour les narcotrafiquants aurait donc pour but de les isoler et réduire ces malversations dans les centres de détentions voire réduire leur activité extérieure, les trafiquants de drogue ayant pour habitude de mener à bien leurs activités au sein de leur cellule.

Ces déclarations auraient toute leur importance en Corse. Depuis deux ans, il est constaté une importante hausse du trafic de stupéfiants sur toute l'île. Les affaires s'enchaînent, des hommes interpellés en trottinettes, des trafics de drogue de jeunes âgés d'une vingtaine d'années, des perquisitions toujours plus importantes jusqu'à la saisine de 93 kilos de cannabis et de 7,5 kilos de cocaïne, sur le port de Bastia en 2023, un record pour la Corse jusqu'alors plus ou moins épargnée par le trafic. Les multiples saisies donnent à voir la croissance exponentielle de la circulation de produits stupéfiants dans l'île, devenue une « destination de consommation », qu'elle soit dans les grandes villes voire même dans les villages, « qui ne sont plus à l'abri » selon Thierry de Maria, ancien directeur de la police judiciaire en Corse. Les interpellations ne s'amoindrissent pas et les peines de prisons se font de plus en plus lourdes, dans des centres de détention qui sont désormais surpeuplés.

La solution Darmanin saura-t-elle lutter en faveur de l'amoindrissement du narcotrafic et saura-t-elle répondre aux vœux de Gilles Simeoni pour l'année 2025, souhaitant mettre fin « au culte des armes et au fléau de la drogue, gangrène de la jeunesse ». ■ **Lucie B.**

Violenze

Vulemu campà è travaglià in pace



Assassinats, destruction de biens... la Corse subit une recrudescence de violences qui endeuille des familles et plonge notre île dans des angoisses dont elle voudrait se libérer. Les faits dénoncés ne sont pas liés mais cette facilité dans le passage à l'acte oui.

À la veille de Noël, le 23 décembre, un jeune pompier, confrère estimé, Pierre Louis Giorgi perdait la vie à Aiacciu suscitant un émoi unanime*. Six autres personnes étaient blessées dans l'échange de coups de feu. Son assassin s'est constitué prisonnier. Le 10 janvier, Camille Orsoni, déjà visé par une tentative d'assassinat en 2014, a été retrouvé assassiné à Oletta. Le 11 janvier, un camping appartenant au maire de Zonza, Nicolas Cucchi, a été visé par un incendie volontaire, trois bungalows ont été détruits. Le 12 janvier, véritable institution bastiaise, le Café de la Paix sur la place St-Nicolas a entièrement brûlé sans qu'on en connaisse la cause, mais vraisemblablement le feu serait parti de l'extérieur de l'établissement.

Femu a Corsica réagit dans un communiqué et appel à un sursaut citoyen.

« **L**a recrudescence des actes criminels et violents fait peser sur notre société un climat de pression et d'angoisse insupportable. Le drame du Lamparo a suscité de multiples prises de position publiques appelant à une prise de conscience.

Ce qui vient de se passer en deux jours montre qu'il est indispensable de poursuivre, amplifier et concrétiser les appels au sursaut collectif.

Trois événements dramatiques, de nature différente mais concourant à la logique de violence qui mine la Corse – un assassinat et deux incendies criminels – sont en effet venus assombrir ce début d'année.

Femu a Corsica présente ses condoléances aux familles endeuillées.

Nous exprimons également notre soutien et notre solidarité au maire de Zonza, Nicolas Cucchi, et à sa famille, après l'incendie criminel de trois chalets installés dans son camping.

Li purtemu u nostru sustegnu fraternu. De même, à Bastia, un commerce historique de la ville, « Le Café de la Paix », a été détruit entièrement par les flammes.

Femu a Corsica exprime là aussi son soutien et sa solidarité aux gérants, deux jeunes corses travailleurs et honnêtes, à leurs familles et aux salariés de l'établissement.

A Corsica chè no bramemu hè quella di u travagliu, di a prubità è di a pace .

Femu a Corsica s'impliquera dans toutes les initiatives collectives visant à affirmer que la société corse refuse la logique des pressions et des violences.



Femu a Corsica s'impliquera dans toutes les initiatives collectives visant à affirmer que la société corse refuse la logique des pressions et des violences et veut construire un présent et un avenir, particulièrement pour notre jeunesse, de paix et de sérénité.

Dans cet esprit, Femu a Corsica prendra attache dès aujourd'hui avec l'ensemble des forces politiques, associatives et syndicales pour proposer une mobilisation collective, sous des formes à valider par une large concertation, sur le thème : « Vulemu campà è travaglià in pace ».

De même, nous demandons que la session de l'Assemblée de Corse consacrée à l'examen des propositions faites pour lutter contre les dérives mafieuses se tienne au plus vite et permette d'acter notre volonté commune de faire prévaloir les logiques de vie et de démocratie. ■ **Femu a Corsica.**

* Lire sur Arritti.corsica : « Le choc du meurtre de Pierre-Louis Giorgi »



La folie virtuelle

Depuis quelques années, le monde traverse une mutation profonde qui semble l'entraîner inexorablement vers des heures sombres. Certains n'hésitent pas à comparer les années 2020 à celles des années 1930, dont le dénouement tragique reste gravé dans l'histoire. Dérèglement climatique, montée de l'extrême droite à travers le globe, manipulation de l'information par les puissants, contrôle des médias : rares sont les nouvelles positives qui viennent alléger ce sombre tableau.

Pourtant, au milieu de ces crises, un phénomène majeur reste sous-estimé malgré ses répercussions dévastatrices : l'accès précoce des jeunes aux smartphones et aux réseaux sociaux. Il est désormais inhabituel de voir des enfants jouer dans les rues ou discuter sur un banc. À la place, on les aperçoit, souvent en groupe, le regard figé sur l'écran de leur téléphone, quel que soit leur âge. Il n'est pas rare non plus de croiser de très jeunes enfants maîtrisant les fonctionnalités de base.

Des risques multiples et profonds

Les dangers de cette situation sont nombreux. Premièrement, la santé mentale des jeunes générations est en péril. Bien que le lien de causalité directe entre l'utilisation des smartphones et la hausse des troubles psychologiques ne fasse pas l'unanimité dans la communauté scientifique, il est frappant de constater que l'explosion des cas de dépression chez les jeunes coïncide avec l'arrivée des smartphones dans les cours d'école, au début des années 2010.

Deuxièmement, cette immersion dans l'univers virtuel a profondément modifié le rapport des jeunes à la société. Le temps passé sur les réseaux sociaux nourrit un détachement croissant vis-à-vis du collectif, de l'appartenance à une communauté ou même de la réalité tangible. Tout semble aujourd'hui se résumer au nombre de likes, de vues ou d'heures passées à scroller sur TikTok ou Instagram. Un jeune aujourd'hui passe plusieurs heures par jour sur son téléphone, ce qui, sur une vie, correspond à près de 17 ans passés devant des vidéos souvent superficielles ou absurdes. Ces contenus, bien que divertissants,

déconnectent les jeunes du monde réel et de ses enjeux. Pendant ce temps, la cité et ses problématiques complexes continuent d'exister, mais sans eux.

En entendant certains débats politiques où l'abaissement de l'âge du droit de vote est présenté comme une priorité, on ne peut s'empêcher de penser que l'essentiel est manqué. Comment espérer qu'un adolescent, dont la vision du monde est façonnée par des algorithmes et des tendances éphémères, puisse prendre des décisions éclairées sur des sujets politiques ou sociaux ?

Une génération protégée... mais à quel prix ?

Ce phénomène est aussi le fruit d'une évolution des comportements parentaux. Par souci de protéger leurs enfants des dangers du monde extérieur – trafic routier, mauvaises fréquentations, drogue – les parents les ont souvent enfermés dans un cocon. Mais, paradoxalement, en cherchant à les préserver du réel, ils les ont exposés massivement à un univers virtuel bien plus insidieux. Ce qui aurait pu être une formidable opportunité d'accès au savoir s'est transformée en un gouffre dangereux : pornographie, violence, désinformation, complotisme et abrutissement. La facilité d'accès à ces contenus, sans contrôle ni éducation appropriée, est alarmante.

Le problème ne se limite pas à ce que les enfants consomment ; il touche également leur manière de vivre et d'interagir. Les jeux dans la nature, les discussions avec des amis en face à face, ou encore les loisirs simples, sont en voie de disparition. À la place, une addiction au virtuel s'installe, avec des conséquences encore difficiles à mesurer sur le long terme. La dépendance numérique

agit comme un anesthésiant collectif, empêchant les jeunes générations de se confronter aux réalités du monde et à ses défis.

Reprendre le contrôle

Il est urgent de réagir. Si nous souhaitons réellement protéger les jeunes générations, il faut reconsidérer l'usage des smartphones et des réseaux sociaux. Une solution nécessaire serait d'en limiter leur accès jusqu'à un âge raisonnable, comme 15 ou 16 ans. Ce choix peut sembler sévère, dans un monde où les écrans sont omniprésents. Pourtant, il s'agit d'un mal nécessaire pour permettre aux jeunes de redécouvrir la réalité : jouer dans la nature, explorer leur environnement, développer des interactions humaines authentiques.

Car, aussi imparfait et dangereux que puisse être le monde réel, il reste infiniment moins toxique que cette folie virtuelle. Redonner aux jeunes le goût de la vie tangible, leur permettre de construire une pensée critique et de s'épanouir hors des écrans, est une responsabilité collective. Sans cette prise de conscience, nous risquons de sacrifier une génération entière sur l'autel de la technologie et de la superficialité.

En somme, protéger les enfants du monde virtuel ne signifie pas leur interdire à jamais l'accès à ces outils, mais leur apprendre à les utiliser à bon escient, avec discernement. Le défi est immense, mais l'avenir de nos sociétés en dépend. ■

Crise en vue pour la mobilisation mondiale contre le réchauffement climatique

En Corse, nous sommes particulièrement concernés puisque la Méditerranée est l'espace en Europe où l'amplitude de ce réchauffement sera la plus forte, 20% plus importante que la moyenne européenne. Malheureusement, il faut s'attendre ici à +4°C quand la moyenne dans le monde s'établirait au-delà de +2,5°C, bien loin de l'objectif de +1,5°C mis en avant en 2015. Les jeux ne sont pas faits, mais les évolutions récentes, et celles prévisibles, ne sont guère favorables.

Que la COP 29 se soit tenue à Bakou en Azerbaïdjan en novembre 2024, un an après la COP 28 tenue à Dubai, dans les Emirats Arabes Unis en 2023, était significatif d'une orientation au mieux attentiste, en fait régressive. Le pays hôte étant à chaque fois un gros exportateur de pétrole, son souci est avant tout de ne pas tuer sa poule aux œufs d'or. En fait ces pays ont longtemps raisonné par rapport à un « pic d'extraction » anticipant l'épuisement des ressources de leur sous-sol. Ce qu'ils comprennent désormais, c'est que l'objectif est d'arrêter toute exploitation bien avant l'épuisement de leurs ressources souterraines, et que l'avenir de l'Humanité suppose même que l'essentiel de la ressource détenue dans leur sous-sol ne doive jamais être ni extraite ni brûlée. Comme leur modèle économique repose sur l'exportation de leurs hydrocarbures, il n'est pas étonnant que ces conférences aient débouché sur des résultats décevants.

Deux géants des émissions mondiales, les USA et la Russie, appartiennent aussi à ce club des pays producteurs d'hydrocarbures. Aux USA, c'est le second pilier de la prospérité économique actuelle du pays, notamment depuis le développement de l'extraction des gaz de schistes, l'autre pilier étant représenté par les géants de l'internet. En Russie, les productions de

pétrole et de gaz naturel sont l'essence même de l'économie du pays.

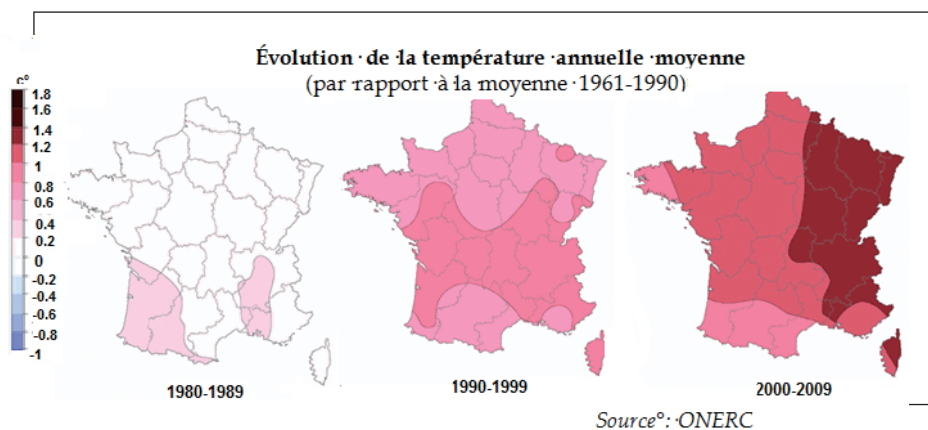
Certes les deux pays sont signataires des accords de Paris, mais ils font aussi partie des quatre pays sur 195, avec l'Arabie Saoudite et le Koweït, qui ont refusé de signer la partie la plus importante, celle qui fixe un objectif de 1,5°C et non 2°C d'augmentation de la température terrestre depuis l'ère pré-industrielle.

Côté russe, depuis la ratification du traité de Paris en 2019, a été déclenchée la guerre en Ukraine, et Vladimir Poutine a déclaré qu'en raison des sanctions économiques internationales, la Russie ne respecterait probablement pas ses engagements de réduire de 25 à 30% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Côté USA, l'arrivée au pouvoir de Donald

Trump relancera probablement l'hypothèse du retrait des USA de l'accord de Paris, comme il avait commencé à le faire lors de sa première présidence en 2016. Avec cette fois les pleins pouvoirs pour le faire puisque l'élection de novembre dernier lui a donné une majorité sans partage dans les deux assemblées, le Congrès et le Sénat. À l'heure où Los Angeles s'embrase comme jamais, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump annonce donc de nouveaux reculs américains dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Au-delà de Donald Trump, les atermoiements des populistes qui veulent remettre en cause les accords de Paris vont s'amplifier et ils peuvent menacer sérieusement les objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre



ARRITTI

Abbunàtevi !

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 09 65 32 16 90 - Fax: 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un : abbonamentu / riabbonamentu

55 € UN ANNU/UN AN 34€ SEI MESI/SIX MOIS 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail o telefonu (e-mail ou téléphone)



195 pays,
parmi lesquels l'Arabie
Saoudite et le Koweït,
mais aussi les USA et
la Russie, ont refusé de
signer la partie la plus
importante des
Accords de Paris, celle
qui fixe un objectif de
1,5°C et non 2°C
d'augmentation de la
température terrestre
depuis l'ère pré-
industrielle.

décidés il y a dix ans. En Europe aussi, les politiques de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre sont sous la menace, alors que le continent européen, dépourvu de ressources en hydrocarbures, se doit d'être le moteur de la dynamique mondiale.

Car la participation de l'Europe aux efforts globaux va bien au-delà des 6% qui constituent la part des émissions mondiales depuis son territoire (Chine, 30%, USA, 11%, Inde, 8%, Russie, 5%). Pour alimenter son marché intérieur, l'Europe importe en effet beaucoup depuis le reste du monde, et elle participe de la sorte aux émissions de ces pays. Si sa réglementation se durcit avec des mesures douanières frappant les produits à fort contenu carbone, les émissions baisseront aussi dans les pays tiers, car ils devront le faire pour continuer à avoir accès au marché européen. Cette force d'entraînement, pour interdire les produits consécutifs à la déforestation, ou encore pour favoriser la conversion du parc automobile à l'électricité, permet de donner une impulsion dont les effets vont bien au-delà de l'Union Européenne elle-même. Encore faut-il résister aux sirènes des populismes, climato-sceptiques, dont l'influence, à commencer par le Parlement européen, est de plus en plus grande.

Dans les mois à venir, une nouvelle donne va affecter les accords climatiques mondiaux. La voie est étroite pour espérer sauver l'essentiel. ■
François Alfonsi.



Autonomie de la Corse

Mise au point du sénateur Parigi

« Je suis très étonné et surpris des propos de Jean Jacques Panunzi et de Jean Martin Mondoloni concernant le rapport de la mission d'information du Sénat au sujet de la Corse » a réagi vivement sur les réseaux sociaux le sénateur de Haute-Corse Paulu Santu Parigi. Des informations sur ce document ont en effet filtré faisant part, selon nos confrères de France Bleue d'« un pouvoir d'adaptation, renforcé, mais très encadré... loin du projet d'autonomie initial »...

Le rapport intitulé « La Corse dans la République, ouvrir un nouveau chapitre » est parvenu en effet sous forme de synthèse en dix pages à la presse, alors qu'il n'a pas été adopté par la mission sénatoriale et ne reflète pas les travaux de la dite mission... Drôle de méthode !

« Tout d'abord je voudrais préciser que le document qui a vraisemblablement été divulgué à la presse est un rapport rédigé unilatéralement par le rapporteur LR » a riposté Paulu Santu Parigi, précisant : « sans donc le consensus des membres de cette mission d'information. Membres qui, des bancs de l'Union centriste à ceux de la gauche, s'y sont opposés. En effet, la plupart des sénateurs étaient d'accord pour dire que le rapport proposé ne reflétait aucunement le travail de la mission d'information. Tous les commissaires, sauf les sénateurs LR, se sont donc opposés à toute publication en leur nom, preuve de leur désapprobation. Le rapport a donc été ajourné sine die sans même avoir été présenté. Néanmoins, il n'est pas question de suspendre les travaux concernant la Corse au Sénat. Cum'è voi a capite dapo un pezzu, u periculu per l'avvene di a Corsica ùn hè micca forse induve omu pensa, capu à sennu ».

Toujours selon nos confrères de la radio, le document se bornerait « à proposer à la Collectivité de Corse un renforcement du pouvoir actuel d'adaptation des normes, dans un

nombre limité de matières et sur habilitation législative ou réglementaire expresse ». Compétence qui, si elle s'avérait insuffisante, ouvrirait à un pouvoir législatif au terme de 5 ans. Or elle est déjà insuffisante puisque ce renforcement de compétence avait été octroyé lors du processus de Matignon en 1999 et s'était révélé totalement inopérant.

Nous en saurons davantage peut-être ce mardi après le discours de politique générale du nouveau premier ministre François Bayrou... En attendant, la riposte du Sénateur de Haute-Corse Paulu Santu Parigi a été cinglante et immédiate. Les élus et responsables politiques, qui poussent avec le président du Conseil exécutif en faveur d'un statut d'autonomie, rappelons-le clairement acté par le président de la République, n'entendent donc pas en rester là.

Créée le 7 mai 2024 la mission d'information sénatoriale sur l'évolution institutionnelle de la Corse a entendu plusieurs élus, fonctionnaires et personnalités lors de 86 auditions. Et ses membres, hors LR, continuent de travailler à des propositions, a également précisé Paulu Santu Parigi qui prévient : « ce n'est pas un jeu, on n'est pas dans une cour de récréation, il faut être sérieux, il y a une région qui attend. On ne peut pas faire et dire n'importe quoi, il est temps de dire la vérité et de travailler dans un sens où la Corse et surtout sa jeunesse retrouvera un épanouissement où l'on pourra se loger comme il se doit, trouver du travail comme il se doit, et non pas faire une petite guéguerre politicienne ».

De son côté la Commission des lois à l'Assemblée nationale, a mis en place également une mission d'information présidée par son président, le député centriste Florent Boudié.

Le débat est donc loin d'être clos et ce ne sont pas les basses manœuvres du Sénateur Panunzi qui doivent perturber. Dunque, cum'ellu dice Paulu Santu Parigi, capu à sennu ! ■ **F.G.**



www.arritti.corsica



Derby SCB-ACA

Raz de marée bleu

Samedi dernier, le Sporting Club de Bastia affrontait l'Athlétique Club Ajaccio après des défaites respectives contre Grenoble et Annecy. Pour rappel, le derby aller s'était joué en deux temps, perturbant les 22 acteurs, et s'était conclu sur un nul (0-0). Il avait repris le 3 décembre après avoir été arrêté au mois d'octobre à cause de multiples incidents ainsi que des conditions météo défavorables. Ce derby était à nouveau marqué par une interdiction préfectorale de déplacement pour l'équipe adverse.

Le match retour du derby insulaire, qui devait initialement se disputer la veille à 20h, a été reporté en raison de conditions météorologiques défavorables après quarante-cinq minutes de mise en attente d'un public impatient dans un stade Armand Cesari en proie à de fortes rafales de vent, mais qui n'avait pas empêché les joueurs de s'échauffer sans gêne. À l'image des longues transversales, bien droites, effectuées par les deux portiers...

De nombreux supporters venant de toute la Corse n'ont donc pas pu assister au match le lendemain. Pourtant, c'est un stade survolté que les accaniti ont pu retrouver ce samedi 11 janvier malgré la fermeture de la tribune est et d'une partie de la tribune sud. L'arbitre Bastien Dechepy a donc donné le coup d'envoi du match à 14h à Furani où le vent avait faibli durant la nuit.

Cinq corses dans le onze de départ, c'était le choix de Benoit Tavenot pour ce match insulaire constituant l'occasion pour les bastiais formés à Aiacciu comme Félix Tomi et Lisandru Traroni de montrer leur sang bleu. Le match a débuté avec un bon rythme marqué par des intentions offensives des deux côtés et par un bon équilibre de jeu entre les deux équipes. Alors que les bastiais manquaient leur première occasion à la 7^e minute, la fin du premier quart d'heure permettait à Ducrocq d'inscrire le premier but sur penalty après une faute d'Ayessa dans la surface de réparation. Quinze minutes plus tard, Tomi, très actif tout au long de la rencontre, servi par Traroni sur la gauche, profitait de la déstabilisation ajaccienne pour décocher un sublime but dans la lucarne gauche. Après quelques percées ajacciennes ne faisant pas vaciller le rempart Placide, les

bleus ont pu poursuivre leur pressing permettant à Cissé d'inscrire le troisième but sur une passe de Ducrocq avant la mi-temps. Pour conclure cette première période, la faute d'Everson sur Meynadier condamnait les ajacciens à continuer à 10. Alors que le match se poursuivait sur un rythme plus calme en seconde période, Traroni inscrit le 4^e but après une passe décisive de Cissé à la 68^e minute face à un Sollacaro impuissant. Les dernières tentatives ajacciennes sont demeurées vaines alors que Placide s'illustrait en contrant deux offensives.

À l'issue de ce match, l'ACA sombre encore un peu plus dans la crise, alors que le SCB confirme sa position dans la première partie du tableau. De bonne augure avant la réception de Nice en Coupe de France. ■

Pauline Boutet-Santelli.

Accept Corsica in UEFA !

Parmi les images fortes de ce derby, Félix Tomi qui célèbre son premier but sous les couleurs du Sporting Club Bastia par un message auprès des instances du football européen : Accept Corsica in UEFA ! L'attaquant brille aussi sous le maillot de la Squadra Corsa, créée en 1963, qui se bat pour cette reconnaissance.

L'Écosse, l'Irlande du Nord, le Pays de Galles, nations autonomes au Royaume Uni, participent aux grandes compétitions européennes. Gibraltar, territoire britannique, les îles Féroé, bénéficiant d'une large autonomie au Danemark, le Kosovo, partiellement reconnu, sont également acceptés par l'UEFA¹.

Au total, 55 pays en sont membres, dont 48 sont des pays souverains.

Certains pays, relevant de l'espace russo-asiatique (donc hors Union européenne), comme l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, l'Arménie, la Turquie, l'Ukraine... sont également membres. Tout comme Chypre membre de l'UE mais situé dans l'aire du Proche-Orient... et Israël, un temps membre de la Confédération Asiatique de Football. La Russie, avec le

contexte ukrainien, a vu sa participation suspendue en 2022 puis a été réintégrée partiellement en 2023 pour les moins de 17 ans.

Mieux, deux territoires français, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti sont reconnus par la FIFA² qui gère les compétitions de l'UEFA. « *Le règlement FIFA accorde aux ligues régionales des départements d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon ou Mayotte, par exemple, d'avoir une sélection régionale avec l'accord de la FFF. Cet accord leur permet ensuite d'organiser ou de participer à des compétitions continentales selon la confédération respective. C'est la raison pour laquelle Saint-Martin c'est CONCACAF, et pour la Corse, ça serait l'UEFA...* » explique le président de la sélection corse, Dédé Di Scala. Ainsi Martinique et Guadeloupe, sont membres de la Concacaf³. La Réunion de son côté participe à la CAF, confédération africaine de football.

Faire de la ligue corse régionale un membre associé de la FFF, ouvrirait les portes de cette reconnaissance UEFA jusqu'ici farouchement rejetée par Noël le Graet⁴.

Pour le football corse, ce serait une extraordinaire opportunité pour progresser, en impulsant une nouvelle dynamique de formation qui bénéficierait aux clubs *pro* régulièrement en difficulté. Chez les filles où la compétition se développe, ce serait aussi un plus de se mesurer à des équipes internationales.

C'est un souhait de l'Assemblée de Corse qui a adopté une motion à l'unanimité pour cette reconnaissance le 21 septembre 2018.

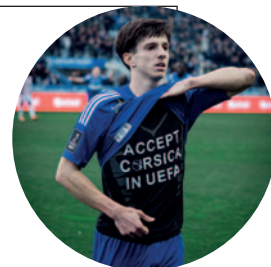
Enfin, la Squadra gagnerait surtout en prestige parmi les supporters des clubs phares du SCB ou de l'ACA, et les derby auraient une autre saveur, plus solidairement corses, sans rien enlever pour autant à la compétition sportive. É perchè micca? ■ **F.G.**

1. Union des Associations de football européen.

2. Fédération Internationale de Football Association.

3. Confédération de Football d'Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes.

4. Ancien président de la FFF, ancien responsable FIFA contraint à la démission.



Wahbi Khazri

La force d'une identité multiple

Le football est un formidable vecteur d'identité. C'est parfois vécu avec tension lorsque la passion l'emporte sur l'esprit sportif, mais il offre le plus souvent de grands moments de partage et de communion. Surtout quand l'identité se conjugue au pluriel avec de très beaux témoignages.

Au Sporting Club de Bastia, dont on fustige parfois les supporters qui s'identifient au maillot au point de le défendre comme on défend une Nation, on a coutume de dire « *turchinu un jour, turchinu toujours* »... Ils sont nombreux les joueurs à avoir conservé un si bon souvenir de leur passage au club, qu'ils en deviennent de fervents avocats.

C'est le cas de Wahbi Khazri né en Corse, à Ajaccio, il a grandi et s'est formé dans l'île pour devenir un footballeur professionnel de classe internationale. L'attaquant tunisien joue actuellement à Montpellier après être passé par Bastia, Bordeaux, Sunderland (première League anglaise!), Rennes ou encore l'AS Saint-Etienne.

Tout jeune il avait été repéré par le Pôle espoir d'Ajaccio où il évoluait au sein de la Jeunesse Sportive Ajaccienne (JSA), au point d'être sélectionné au sein du Pôle Espoir France. C'est dire!

« J'ai la chance de représenter la Corse »

Le SCB lui a donné sa chance au niveau professionnel, avec à la clé deux titres de champions de France (Nationale en 2011 et Ligue 2 en 2012).

Il ne l'a pas oublié. En 2018, il a fait un don de 10.000 € au Sporting lorsque le club rétrogradé en National 3 se débattait dans les difficultés. Deux ans plus tard, il faisait un don de 17.000 € à l'hôpital de Bastia pour aider la Corse



à lutter contre le coronavirus... C'est dire son attachement à notre île!

Avec pas moins de 74 sélections en équipe nationale de Tunisie, deux coupes du monde, cinq coupes d'Afrique et le statut de second meilleur buteur de la sélection avec 25 buts, il a bouclé sa carrière internationale avec brio. Affrontant la France lors de la coupe du monde 2022, il déclarait en affichant son identité multiple: « *Je pense que je suis plutôt aimé. J'essaie de représenter la Tunisie en France tous les week-ends en étant performant. Après, j'ai aussi la chance de représenter la Corse, car je suis né là-bas. J'ai pas mal de drapeaux sur mes épaules, c'est agréable. Quand on parle de moi, j'aime bien entendre "Wahbi, le Corse, Wahbi, le Tunisien". Je trouve que c'est plaisant de voir ses origines être mises en avant. Je suis tunisien*

à 100%, français à 100% et corse à 100%. »

Ce jour-là c'est lui qui offrait la victoire à son équipe face aux bleus de Deschamps!

« Je n'ai jamais senti de racisme en Corse »

Le 6 janvier dernier Wahbi déclarait encore en parlant de sa vie en Corse: « *J'étais heureux, je ne manquais de rien. On était une bande de copains. Souvent, j'allais jouer avec les plus grands, ils tapaient à la porte pour savoir si je pouvais venir avec eux... Je me sens corse, je suis né en Corse. J'ai les racines tunisiennes par mes parents mais je suis né là-bas, j'ai la culture de là-bas... Je n'ai jamais senti de racisme en Corse. C'est une terre très accueillante, très chaleureuse.*

Au moment de la crise au Sporting il avait dit encore: « *Ce que le Sporting représente pour la Corse est énorme. Et je n'oublie pas que tout ce qui m'arrive, je le lui dois... Certaines soirées vécues à Furiani sont à jamais gravées au fond de moi. On joue au football pour connaître ça!... Il était impensable d'imaginer une carte de France du football professionnel sans le Sporting. Notre place se situe au minimum en Ligue 2. Je dis "notre" car c'est resté MON club et cela ne changera jamais. Un jour je reviendrai d'ailleurs au Sporting pour lui rendre tout ce qu'il m'a donné.* »

À Bastia, on nourrit ce secret espoir parmi les supporters de le revoir sous le maillot bleu... Ê perch'è micca? ■

Fabiana Giovannini.

Azezu

Ùn si vede ch'in Corsica! Neve, acqua, gràndine o ventera, in tutti i stàdii di Francia è di Navarra, l'ufficiali s'aduniscenu omancu duie ore nanzu à u macciu per evaluà a situazione è decide s'omu pò ghjucà o nò...

In Corsica nò. Si face entre a ghjente in un stàdiu carcu à trunchera, si face sorte i ghjucatori da ch'elli si scàldinu è si mettinu in gamba, s'aspetta l'ultimu mumentu per di: « *avemu da aspettà torna a pena vistu e cundizioni meteò* »... da fà cutrassi è inzerghisece un pùblicu in bullore... cum'è s'omu s'aspettava qualchi disturbu, nè?... nanzu infine di ripurtà u scontru, ciò ch'omu pudia fà a mattina stessa... È tantu peghju per quelli ch'anu fattu dui o trè ore di strada! Di chè esse azezu, nò? ■

Lettre au président de la République

Le mépris des langues régionales jusque dans les prénoms !

Artús Varenne est un petit garçon né le 15 décembre 2022 à Mende, en Lozère. Ses parents vivent leur identité normalement, en y étant attachés parce que c'est leur identité, celle de la région où ils vivent, tout en baignant normalement dans la société française. Ils ont donc souhaité donner un prénom occitan à leur enfant, parce qu'il est original et s'inscrit dans la continuité d'un peuple qui a combattu pour garder ses racines...

Jamais ils ne se doutaient que cet enfant serait alors renié, déjà tout petit, et deviendrait ainsi le centre de débats politico-judiciaires à n'en plus finir...

Les autorités à Chateaufort-de-Randon ont refusé d'inscrire le prénom d'Artús au prétexte que l'accent aigu sur le *ú* n'existe pas en langue française. Et que la langue française est la langue de la République ! Un averanu nunda à fà ? Un averanu chè què da scumbatte ?

ARRITTI a déjà rendu compte de la détresse de ces parents qui ont fait appel à la justice.

« Artús est un prénom occitan, langue autochtone et minoritaire. Ses locuteurs font historiquement l'objet, dans notre pays, d'atteintes significatives à leurs droits fondamentaux, résultante d'une politique assimilationniste et linguicide, raison pour laquelle ce dossier a d'ores et déjà suscité un certain émoi médiatique, en France et à l'étranger ». Ainsi s'exprime leur avocat, Stéphane Pagès, dans une lettre au président de la République. En quoi la République est-elle menacée par le prénom d'un petit enfant ? C'est d'autant plus insupportable que ces questions des accents diacritiques, ont déjà fait l'objet de débats parlementaires dans le cadre de la loi Molac, du nom du député breton de la Fédération Région & Peuples Solidaires, Paul Molac, qui a été votée à une très large majorité par l'Assemblée nationale, puis le Sénat. Mais la loi Molac, qui défendait aussi l'enseignement immersif, a été déclarée anti-constitutionnelle par le Conseil constitutionnel ! Aussi, vent debout, l'ensemble des régions de France à forte identité où existent des signes diacritiques et un enseignement associatif immersif, avaient manifesté rassemblant plusieurs milliers de personnes.



Ci-dessus, Artús dans les bras de sa maman il y a déjà deux ans. À gauche, maître Stéphane Pagès.

Emmanuel Macron s'était alors exprimé dans un communiqué pour calmer les esprits : « *le droit doit libérer, jamais étouffer. Ouvrir, jamais réduire. La même couleur, les mêmes accents, les mêmes mots : ce n'est pas cela, notre nation. Braudel l'écrit : la France se nomme diversité* ».

Le 30 octobre 2023, il avait réitéré ses propos à l'occasion de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, tout un symbole, en disant que la langue française « *doit cohabiter harmonieusement avec nos 72 langues régionales dont (...) tous les occitans* », rappelle encore au président Stéphane Pagès.

140 parlementaires avaient ensuite signé un appel pour réclamer une révision constitutionnelle. Fernand de Varennes, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions des minorités, Alexandra Xanthaki, rapporteuse spéciale pour les droits culturels et

Koumbou Boly Barry, rapporteuse spéciale pour le droit à l'éducation, cosignaient même un courrier au gouvernement français le 31 mai 2023 disant : « *Cette décision peut porter atteinte à la dignité, à la liberté, à l'égalité et à la non-discrimination ainsi qu'à l'identité des personnes de langues et de cultures historiques minoritaires de France. Ces langues, recensées au nombre de 75 selon le rapport officiel Cerquiglini en 1999, sont pour la plupart classées par l'Unesco en danger de disparition* »

Le gouvernement avait répondu en pondant des circulaires en faveur de l'enseignement immersif et le droit à l'expression de ces langues, corse compris... Rien à faire ! Les autorités de l'état civil continuent de s'appuyer sur le fameux article 2 dévastateur pour les langues régionales et refusent de rectifier l'état civil du petit garçon, violant tout droit international et la dignité de cet enfant ! « *Une fois de plus la France montre son*

Pensez-y !

Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu



incapacité à respecter la moindre diversité et ne peut accepter le respect des droits culturels de ses citoyens» dénonce le Partit Occitan.

En Catalogne, en Bretagne, en Alsace... les mêmes discriminations sont dénoncées, on se rappelle notamment du cas du petit Fañch (François en breton) né à Quimper. « Admettre un ñ reviendrait à rompre la volonté de notre État de droit de maintenir l'unité du pays et l'égalité sans distinction d'origine » avait déclaré le Tribunal en première instance. « L'État de droit »... Chjibba !

Heureusement les parents ont pu conserver ce prénom grâce à une Cour d'Appel plus censée et compréhensive qui déclarait que le ñ n'était pas inconnu de la langue française. Le Parquet s'était pourvu en Cassation – *accanitu !* – mais un vice de forme avait confirmé le jugement de Cour d'Appel. *Ouf !* Depuis, un autre petit Fañch est né à Morlaix et est toujours poursuivi par les autorités...

Le papa de Artús se désespère: « On ne peut même pas appeler notre enfant par un prénom historique du territoire dans lequel on habite ! On le vit comme une discrimination culturelle... Artus sans accent correspond à une faute d'orthographe en occitan... la devise de la France est vide de sens. Se battre pour qu'une culture soit respectée, que notre langue soit respectée, c'est qu'on n'est ni libres, ni égaux, ni frères. »

Seule une révision constitutionnelle pourra enfin faire respecter le droit à la liberté, l'égalité et la fraternité que réclame tous ces parents et leurs enfants niés dans leur identité.

Stéphane Pagès fustige « la patrie des droits humains, qui, d'un côté, s'érige contre les violations, par d'autres États, du droit international et qui, de l'autre, enfreint ses propres engagements internationaux, singulièrement au titre des dispositions de l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des constatations émanant, sur ce fondement, du Comité des droits de l'homme des Nations unies. En conséquence, nous vous saurions gré de bien vouloir nous préciser quelles mesures les autorités françaises entendent mettre en œuvre in concreto, afin que soit rectifié l'acte d'état civil d'Artús Varenne et qu'il soit mis fin aux atteintes portées à ses droits fondamentaux, ainsi qu'à son identité même. » À défaut, un recours serait introduit devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies. On attend la suite. ■
F.G.



Biguglia

La commune récompense ses sportifs !

Sympathique remise de prix ce 12 janvier au Spaziu Culturale Carlu Rocchi à Biguglia, où le maire de la commune, Jean Charles Giabiconi, et ses adjoints, dont celui au sports et à la jeunesse, Patrick Gigon, avaient convié l'ensemble des associations sportives pour la remise des Trophées des Champions 2024.

Il faut dire qu'on est sportif à Biguglia et que petits et grands savent se distinguer dans de nombreuses compétitions. Tir à l'arc, BMX, karaté, danse, pétanque, baseball... la commune compte plusieurs champions de France ou champions de Corse dans de nombreuses disciplines et catégories. Les citer tous ici serait courir le risque d'en oublier, mais plusieurs clubs ont été récompensés et la scène du Spaziu Carlu Rocchi était trop petite pour tous les accueillir.

Création du Conseil du sport

Une annonce a été faite à cette occasion tenant une nouvelle promesse de campagne avec la création du Conseil du

sport. « Instance consultative installée pour contribuer à l'élaboration du projet sportif de notre commune et faire rayonner notre territoire » a annoncé Jean Charles Giabiconi, chaque association y aura un représentant et pourra se faire entendre. « Chaque année, Biguglia investit énormément en s'appuyant désormais sur le service composé de cinq personnes pour accompagner et aider l'ensemble des clubs. Avec cette nouvelle dynamique communale, Biguglia fabrique des champions » s'est fièrement félicité le maire.

Un bellu mumentu di spartera cù i spur-tivi, i campeoni è e so famiglie !
Sciaccamanate à elli ! ■



Hè natu Tumasgiu !

Amparemu avà ch'hè natu u 31 di lugliu 2024, Thomas Bertolucci, un magnificu puppone, figliolu di Émilie Marin è di Romain Bertolucci.

ARRITI feliceghja i so parenti è caccari, è augura longa, bella è felice vita à stu ciucciù chi vene ingrandà di cusì bella manera a so famiglia. ■

AVIS DE DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

**FORME : Société Publique Locale
(Société Anonyme à conseil
d'administration)
DENOMINATION SOCIALE :
CAMPÀ IN L'ISULA – BALAGNA
SIEGE SOCIAL : 4 Avenue Paul Doumer,
20220 L'ÎLE-ROUSSE
CAPITAL SOCIAL : 37000 euros
NUMERO SIREN : 918 334 822 00015
RCS de BASTIA**

Aux termes d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 30 décembre 2024, la Communauté de Communes de l'Île-Rousse – Balagne, actionnaire unique de la SPL Campà in l'Isula Balagna, a décidé la dissolution sans liquidation avec Transmission Universelle de Patrimoine de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former une opposition devant le T.C. de BASTIA dans les 30 jours de la présente publication.



**Salon du Livre
CORSE**

**25 et 26
JANVIER
2025**

Maison de la Corse
69/71 rue Sylvabelle 13006 Marseille
Tel. 04 91 13 48 50

de 10h à 18h

Fédération des Groupements Corses de Marseille et Bouches-du-Rhône



**PER UN
POPULU
VIVU,
UN
TAVIGNANU
VIVU**

Publicità

**Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ARRITTI,
contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98 ou par mél arritti2@wanadoo.fr
Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet www.arritti.corsica**

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.

Eccu un sustegnu in più di€

Primu abbonamentu

Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

.....

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

ANNONCES LÉGALES

Publiez vos annonces légales dans ARRITTI
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI
• GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 •
ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMERIE: AZ DIFFUSION 20600 BASTIA 06 09 10 22 67 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP
0427C82046 • ISSN 1262